

Les usages non alimentaires de la biomasse

Rapport conjoint du Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces ruraux (CGAAER), du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) et du Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGEIET) (Septembre 2012).

Par **Christophe ATTALI***

A côté de son exploitation pour la satisfaction des besoins alimentaires de l'humanité, la biomasse donne lieu à des usages non alimentaires susceptibles d'absorber une fraction croissante des ressources disponibles et d'orienter, en conséquence, les choix d'affectation des sols (déforestation, nouvelles cultures...).

Diverses filières se sont ainsi récemment constituées dans les domaines de l'énergie (production d'électricité et de chaleur, biocarburants), des nouveaux matériaux (fibres) ou encore de la chimie (chimie dite biosourcée).

Des incitations publiques ont été mises en place pour certaines de ces filières (énergies renouvelables) dont les bilans économiques et environnementaux sont discutables, alors même que se renforcent des contraintes nouvelles liées aux objectifs d'efficacité énergétique ou d'atténuation du changement climatique (*via* la transition vers une économie décarbonée).

Il est indispensable que des régulations efficaces accompagnent le développement de ces filières.

À défaut, de graves déséquilibres peuvent apparaître dans l'utilisation des terres et des ressources agricoles et sylvicoles, au détriment des exigences de durabilité (renouvellement des peuplements forestiers ; pré-

servation de la qualité des sols, des ressources hydriques, de la biodiversité ; réduction des émissions de gaz à effet de serre...). Des risques d'éviction de certaines activités de transformation peuvent aussi apparaître, avec leurs effets négatifs sur la compétitivité et l'emploi.

À l'inverse, des stratégies équilibrées combinant innovations technologiques et respect des contraintes d'exploitation durable des ressources primaires peuvent favoriser la revitalisation des territoires, grâce notamment à de nouvelles formes d'organisation agro-industrielle (les bio-raffineries, par exemple) optimisant la valeur créée par les activités agricoles et sylvicoles en amont, tout en y incluant la valeur des services éco-systémiques auxquels ces nouvelles formes d'organisation contribuent.

Ce rapport, établi à la demande des décideurs publics, mais élaboré en concertation avec toutes les professions concernées, constitue une contribution à l'effort collectif de réorientation de l'économie vers un développement plus durable : les nouveaux usages de la biomasse, dans toute leur diversité, contribuent, dès à présent, à faire émerger la bioéconomie.

* Ingénieur général des Mines en fonction au CGEIET.

La synthèse de ce rapport rédigée par M. Christophe Attali, ingénieur général des Mines en fonction au CGEIET, est disponible sur le site des Annales des Mines à l'adresse suivante :

http://www.annales.org/ri/2013/ri_fevrier_2013/Synthese-rapport-usages-biomasse.pdf

Le rapport public (composé de deux tomes) est, quant à lui, consultable en ligne sur le site Internet du Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGEIET) aux adresses suivantes :

– Tome 1 :

http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/Rapports/2012_12_07_RAPPORT_def_USAGES_NON_ALIMENTAIRES_BIOMASSE_TOME_1_2012%2012%2006.pdf

– Tome 2 (Les annexes) :

http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/Rapports/2012_12_07_RAPPORT_def_USAGES_NON_ALIMENTAIRES_BIOMASSE_TOME_2_2012%2012%2006.pdf